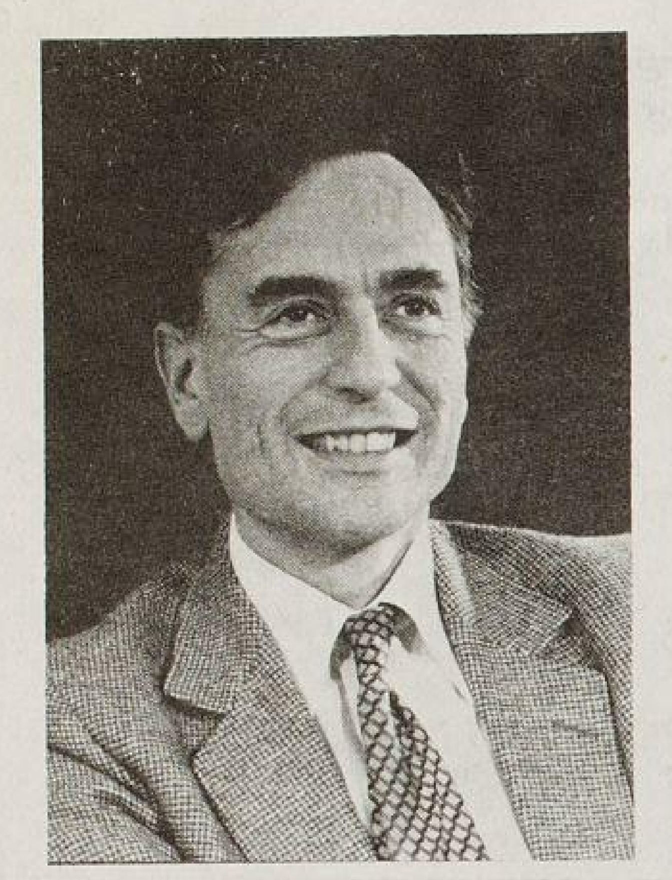
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION



J.-C. PASTY

CREUSOISES, CREUSOIS,

mes amis,



X. LANSADE

Il y a trois ans, vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

J'espère m'être montré digne de votre confiance.

Par une présence active dans ma circonscription, la tenue de nombreuses permanences, dans les cantons, je me suis constamment tenu à l'écoute de vos problèmes et je me suis efforcé dans toute la mesure de mes moyens de résoudre vos difficultés, sans esprit partisan, et avec le seul souci d'être au service de tous.

J'ai été à l'Assemblée Nationale le porte parole des intérêts creusois, prenant une part active à la discussion des textes ou des budgets relatifs à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat, à l'aménagement du territoire, aux services postaux et aux questions relatives à la défense de la cause des anciens combattants.

Je suis également intervenu auprès des ministres et des administrations régionales ou départementales pour défendre les intérêts des communes et soutenir leurs projets. J'ai pu ainsi obtenir des subventions importantes, accordées à titre exceptionnel, en matière d'adductions d'eau, d'électrification rurale, de voirie et de drainage (les crédits accordés au titre du drainage à la Creuse ont doublé entre 1979 et 1981).

Plusieurs communes ont pu bénéficier d'aides supplémentaires pour la réalisation de leurs équipements, notamment dans le secteur des équipements sportifs et éducatifs.

J'ai pu enfin obtenir l'amélioration du fonctionnement de certains services publics ; ainsi dans le domaine des transports ferroviaires, la S.N.C.F. a sur ma demande, accepté que le turbotrain du soir s'arrête en gare de Busseau-sur-Creuse, et qu'un train corail, soit mis en service à partir de septembre prochain entre AUZANCES, EVAUX et PARIS, permettant une amélioration appréciable du confort des passagers et une réduction de la durée du trajet.

Cette action en faveur de la Creuse et de ses habitants, je la poursuivrai avec la même détermination et le même esprit d'ouverture et de dialogue, si vous me renouvelez comme je vous le demande, votre confiance.

Mais l'enjeu des prochaines élections, dépasse très largement le cadre de notre département.

L'avenir de notre pays et de notre société, celui de nos enfants est en jeu.

Ou bien notre pays envoie à l'Assemblée Nationale une majorité de députés qui ont adhéré au pacte de l'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITE et qui sont attachés au respect des libertés, au développement de l'initiative et de la responsabilité individuelles, à la défense de la propriété familiale ; alors notre pays pourra s'engager sur la voie du redressement économique et social.

Ou bien les électrices et les électeurs désignent une majorité de députés appartenant à la coalition socialo-communiste et notre pays s'engage dans la voie de l'aventure et de l'affaiblissement intérieur et extérieur.

Il est facile de réaliser momentanément des promesses démagogiques en vidant les caisses lorsqu'elles sont encore pleines.

Mais que se passera-t-il lorsque la France aura épuisé ses réserves en or et devises, et qu'il faudra renflouer les caisses de l'Etat et de la Sécurité Sociale.

Les entreprises qui sont déjà écrasées de charges et d'impôts ne pourront plus supporter ces nouvelles contraintes et devront licencier leur personnel, aggravant ainsi la situation actuelle du chômage.

Le choix est simple :

— POUR LA DEFENSE DES LIBERTES ;

— POUR LA SAUVEGARDE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE AGRICOLE, ARTISANALE OU COMMERCIALE, menacées par les OFFICES FONCIERS CANTONAUX OU LE DOUBLEMENT DES DROITS DE SUCCESSION ;

— POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE CHOMAGE EN REDONNANT CONFIANCE AUX ENTREPRISES ET EN LEUR PERMETTANT D'EMBAUCHER ;

— POUR ALLEGER LES CHARGES QUI PESENT SUR LES PETITES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES, MENACEES DEMAIN PAR LES COOPERATIVES D'ENTREPRISES ET D'ADMINISTRATION.

— POUR RETABLIR LA SITUATION DES AGRICULTEURS QUI DOIVENT POUVOIR VIVRE DU PRODUIT DE LEUR TRAVAIL ET NON DE SUBVENTIONS QUI EN FONT CONTRE LEUR VOLONTE DES ASSISTES ;

— POUR REALISER UNE MEILLEURE JUSTICE ENTRE FRANÇAIS EN MATIERE DE DROITS A LA RETRAITE (âge de la retraite et niveau des pensions).

JE VOUS DEMANDE DE VOTER pour UNE MAJORITE A L'ASSEMBLEE NATIONALE QUI FASSE CONTREPOIDS et EQUILIBRE au PRESIDENT ELU LE 10 MAI ET QUI SOIT UN GARDE-FOU EFFICACE contre la tentation COLLECTIVISTE qui habite une fraction importante des responsables nationaux du parti socialiste et naturellement du parti communiste.

Fort de votre confiance renouvelée, je pourrai défendre à l'Assemblée Nationale et dans notre département, vos intérêts fondamentaux et les valeurs de **RESPONSABILITE**, d'**INITIATIVE** et de **LIBERTES** auxquelles vous êtes légitimement attachés.

Notre AVENIR et celui de VOS ENFANTS est entre VOS MAINS.

Gardez-vous de l'aventure ***EN VOTANT MASSIVEMENT DÈS LE PREMIER TOUR pour le candidat de la LIBERTÉ et du PROGRÈS***

et en écartant les candidats qui vous demandent UN CHEQUE en BLANC pour un changement de société dans lequel on voudrait vous entraîner contre votre volonté.

NE VOUS ABSTENEZ PAS, L'ENJEU EST TROP IMPORTANT

Votez le 14 Juin pour

Jean-Claude PASTY

Député sortant
Conseiller régional
Conseiller Général d'AHUN
Ancien Directeur au Ministère de l'Agriculture

SUPPLEANT : **Xavier LANSADE**

Conseiller Municipal de GUERET
Commerçant
Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de GUERET

TYPO-OFFSET LECANTE, GUERET

Vu les Candidats.